

## La Qualité de Vie au Travail : enjeux et démarches



Responsables de service. Dirigeants de structure.

### Objectif(s) pédagogiques :

- Apporter un éclairage théorique et pratique sur la qualité de vie au travail.
- Accompagner les structures à se projeter dans une démarche QVT.

### Moyens :

**Pédagogiques :** un questionnaire préalable vous est adressé afin d'analyser vos attentes.

**Outils spécifiques :** analyse des représentations ; autodiagnostic des structures ; groupes de travail favorisant l'intelligence collective et permettant de faire émerger des propositions partagées par l'ensemble des participants.

**Techniques :** formation réalisée dans l'une de nos salles dédiées, toutes équipées de moyens audio-visuels.

**Encadrement :** tous les formateurs sont consultants et détiennent également une expérience en entreprise. Ils sont issus d'un 3ème cycle, et sont sélectionnés, formés et supervisés selon un processus qualité interne.



### Lieu :

Marseille/Lyon et en entreprise sur commande.



### Pré-requis

Être partie prenante de la stratégie sociale de la structure



### Durée

2 jours / 14h



## DÉROULÉ DE LA FORMATION : 2 étapes

### La Qualité de Vie au Travail

- Présentation du contexte de la journée ainsi que son déroulé - Tour de table sur les attentes.
- Apport contextuel : « D'où vient la Qualité de Vie au travail ? » - « Quelles différences entre approche RPS et approche qualité de vie au travail ? » - « Quel contexte réglementaire ? »
- Apport théorique sur les thématiques concernées par la QVT.



### La Démarche QVT

- Apport théorique sur la démarche opérationnelle de la QVT : Quelles étapes ? Quels acteurs à mobiliser ? Déroulement dans le temps.
- Groupes de travail dans le but d'échanger sur les stades d'avancement des différentes structures, de favoriser les idées et leurs adhésions à la démarche (autodiagnostic des structures ; projection dans un accompagnement).

### Suivi / Evaluation :

- À la fin de la session : un débriefing oral d'évaluation des participants et du formateur : une fiche d'évaluation remplie par les participants.
- Une attestation de formation est remise au stagiaire à l'issue de la session.
- Dans le temps : formateur disponible par mail et/ou téléphone. Reprise de contact à 3 ou 6 mois par le biais d'une fiche d'évaluation.



### Un consultant à votre écoute

Marseille **04 96 10 04 10 / marseille@fraissinetetassocies.fr**

Lyon **04 37 48 08 83 / lyon@fraissinetetassocies.fr**